

et 11, et nous avons dit à ces Indiens que nous avons l'intention de respecter ces traités, car nous ne saurions leur imposer unilatéralement une solution.

Se pose maintenant la question de deux groupes particuliers qui vivent dans le Nord, soit les Esquimaux et les Indiens du Yukon qui n'ont pas encore négocié de traité avec la Couronne. Évidemment, en ce qui a trait aux Indiens du Yukon, nous pouvons considérer leur position comme semblable à celle des Indiens de la Colombie-Britannique, qui, eux, ont exposé leur cas à la Cour suprême du Canada, fondant la revendication de leurs droits sur des arguments juridiques. Il serait tout à fait inconvenant pour moi, à ce moment-ci, de commenter une décision éventuelle de la Cour suprême du Canada. Tout le monde sait que les Indiens du Nishka Tribal Council, dans le nord de la Colombie-Britannique, ont saisi la Cour suprême d'une question relative à leurs droits, et ils attendent une décision.

Au cours de l'hiver dernier, les Esquimaux ont pris une décision similaire quant à leurs droits et se sont unis aux Indiens de la Colombie-Britannique, dans le but d'obtenir une décision de la Cour suprême. Je crois comprendre que la question est présentement à l'étude par les tribunaux.

Toutefois, pour ce qui est de notre attitude, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de toujours utiliser les mêmes méthodes que les États-Unis. Au fait, il était assez amusant de constater que le Nouveau parti démocratique, qui est toujours traumatisé par ce qui vient des États-Unis, nous suggère d'imiter les Américains en ce qui a trait aux Esquimaux et à leurs droits.

A mon avis, nous pouvons trouver, au Canada, une solution originale, et celles que nous avons proposées jusqu'à ce jour visent à assurer que le développement du Nord bénéficiera le plus possible aux Esquimaux, aux Indiens, aux premiers habitants de ces territoires.

Je pourrais élaborer longtemps là-dessus, mais je dois dire que notre politique est bien établie. Au fait, nous visons à procéder à un développement équilibré qui tient compte, non seulement des intérêts des citoyens du Nord, mais également de ceux du pays, car il ne faut pas répéter dans le Nord les erreurs que nous avons commises dans le Sud, alors que nous avons complètement détruit l'environnement. C'est pourquoi, dès l'hiver dernier, nous avons adopté des mesures qui, à mon avis, ont démontré que nous étions intéressés à ces problèmes, et ce, bien avant l'opposition qui, comme d'habitude, s'est réveillée un peu tard. Elle a parlé des problèmes pour le règlement desquels nous avons adopté des lois l'an dernier. Même au point de vue chronométrage, je le répète, l'opposition, avec sa gaucherie habituelle, a encore agi d'une façon un peu bizarre: Elle a présenté une motion de défiance le jour même où nous avons découvert une nouvelle nappe de pétrole dans le Nord, ce qui prouve qu'elle a perdu le peu de clairvoyance qu'elle pouvait avoir il y a quelques années.

● (3.50 p.m.)

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà exprimé à maintes reprises ici mon opinion sur le développement national et sur le développement de nos régions septentrionales. Plutôt que de me répéter, j'aimerais décrire l'attitude adoptée par le gouvernement qui

empêche la mise en application de politiques judicieuses de développement. Les déclarations du ministre ne sont que paroles en l'air. Il fait beaucoup de bruit mais ne remue que du vent. L'incapacité dont fait preuve le gouvernement à promouvoir, énoncer et concevoir, sans parler de bâtir, une stratégie vraiment canadienne de développement du Nord pourrait être envisagée sous de nombreux angles. C'est une des raisons pour lesquelles la motion est rédigée en termes aussi larges.

J'aimerais parler aujourd'hui de la motion en ce qu'elle se rapporte à la personnalité centrale du gouvernement Trudeau. L'échec du gouvernement dans le Nord n'est pas dû à une erreur précise et ne découle pas simplement d'un problème de priorités. Il est symptomatique de l'inertie générale et du refus du gouvernement de se faire l'instrument du développement du Canada et le défenseur du bien public.

Il n'existe aucun projet canadien constructif, réaliste, et cohérent pour le développement du Nord, étant donné que le gouvernement n'envisage rien en ce sens pour le Canada. Le ministre mentionne des projets isolés mais ne propose aucune méthode de mise en valeur. C'est parce que le gouvernement n'a pas de dessein semblable pour l'ensemble du pays. Un gouvernement qui n'a pas de stratégie d'aménagement pour l'ensemble du Canada ne peut avoir de stratégie intelligente pour le Nord. Il ne s'agit donc pas simplement d'une motion de défiance à l'égard du ministre des Affaires indiennes (M. Chrétien) ou du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene), quoiqu'ils en méritent une tout particulièrement, mais aussi à l'égard du gouvernement pour son manque d'initiative et l'absence d'une stratégie correspondante pour l'ensemble du Canada.

Le débat sur l'aménagement du Nord ne vise pas simplement les appendices mais le cœur du gouvernement. Car la destinée du Nord est intimement et intégralement liée au développement du Canada. Concevoir le Nord comme accessoire et terrain d'expérimentation atteste d'une politique non seulement coloniale mais encore stupide. Par exemple, pour développer le Nord, il ne suffit pas de lancer à 10,000 jeunes gens sans emploi, comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a fait vendredi à Vancouver, le défi utopique d'aller y construire une ville. Dans quel but? Que feront-ils là-bas et combien coûtera l'aventure? Comment subviendront-ils à leurs besoins? Il ne le dit pas, mais il est à la recherche d'idées. Une croissance pleinement justifiée par le potentiel et une diversification consciente de l'économie canadienne est le premier pas.

D'autre part, ce serait trahir le Canada que de vouloir échapper au danger de pollution que comporterait le pipe-line transalaskien en aménageant prématurément un pipe-line dans notre Nord. Des conditions préalables s'imposent: la reconnaissance des droits des indigènes sur les terres et des recherches écologiques appropriées. Il ne faudrait qu'un instant au ministre pour déclarer au nom du gouvernement qu'on reconnaît les droits des indigènes sur les terres et qu'on s'en occupera. Mais il élude la question et dit plutôt que nous ne suivrons pas l'exemple des États-Unis. Les habitants du Yukon demandent la reconnaissance de leurs droits sur les terres, mais le gouvernement ne bouge pas et s'abstient de les reconnaître. Défendre notre côte ouest aussi fermement qu'il a semblé défendre notre côte nord serait, de la part du gouvernement, plus courageux et plus pratique.